

# **CLUB MÉTIERS DÉCONSTRUCTION – DÉCHETS DU BTP**

**MARDI 23 MARS 2021  
9H30-12H00  
EN VISIOCONFÉRENCE**

# ORDRE DU JOUR

- ▶ ATELIERS DE CO-DÉVELOPPEMENT (9H40-10H55)
- ▶ PAUSE
- ▶ PROJET DE GUIDE DE DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE  
(11H-12H)

# QU'EST-CE QU'UN ATELIER DE CO-DÉVELOPPEMENT ?

## ► OBJECTIFS

- Utiliser l'**intelligence collective** ;
- Résoudre la **problématique d'une personne** du groupe ;
- **Apprendre les uns des autres** et améliorer ses pratiques professionnelles ;
- Mobiliser une **méthodologie orientée vers l'action** ;
- Faire gagner du temps à la personne qui porte la problématique.

# QU'EST-CE QU'UN ATELIER DE CO-DÉVELOPPEMENT ?

## ► ÉTAT D'ESPRIT

- Participation active
- Ouverture
- Bienveillance
- Écoute

# QU'EST-CE QU'UN ATELIER DE CO-DÉVELOPPEMENT ?

## ► LES 3 RÔLES

- **Le client** : personne qui soumet la problématique à résoudre durant l'atelier
- **Les consultants** : personnes qui vont tenter de résoudre la problématique du client par l'intelligence collective
- **Le facilitateur** : personne qui facilite et anime l'atelier. Il pilote le groupe, veille au respect des règles et valeurs



# UN ATELIER DE CO-DÉVELOPPEMENT : C'EST QUOI ?

## ► ÉTAPES D'UN ATELIER DE CO-DÉVELOPPEMENT



1. Demande (exposé,  
clarification, contrat)



2. Consultation (idéation)



3. Synthèse (plan d'action,  
apprentissage)



4. Restitution

En sous-  
groupes  
(45 min)

→ En plénière  
(10 min)

# THÉMATIQUES DES ATELIERS DE CO-DÉVELOPPEMENT (RÉPARTITION AU HASARD)

- Entamer une démarche d'économie circulaire
- Susciter l'engagement auprès des métiers de la déconstruction
- Clarifier les compétences utiles en économie circulaire sur le chantier
- Faire correspondre plannings de construction et de déconstruction

# CO-DÉVELOPPEMENT : 1. DEMANDE



## ► L'EXPOSÉ DE LA PROBLÉMATIQUE (5 MIN)

Objectif : partager rapidement les informations suffisantes pour que les consultants puissent travailler.

### Le client

Expose la situation.



### Les consultants

Ecoutent sans interrompre le client.



### Le facilitateur

Invite le client à préciser les attentes et les consultants à écouter.



# CO-DÉVELOPPEMENT : 1. DEMANDE



## ► LA CLARIFICATION (8 MIN)

Objectif : préciser la compréhension du sujet.

### Les consultants

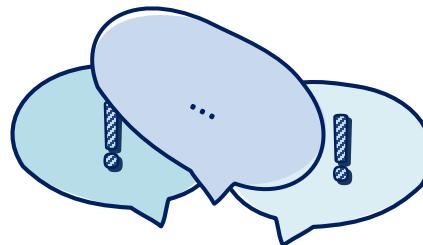
Posent des questions pour affiner la demande.

### Le client

Répond et précise la demande.

### Le facilitateur

Cadre les questionnements pour que ceux-ci favorisent la réflexion du client.



# CO-DÉVELOPPEMENT : 1. DEMANDE



## ► LE CONTRAT (2 MIN)

Objectif : formaliser le résultat souhaité et la demande d'aide au groupe.

### Le client

Formule son besoin et sa demande sous forme de question.



### Les consultants

Reformulent le résultat souhaité et la demande d'aide.



### Le facilitateur

Vérifie la compréhension commune de la demande.



# CO-DÉVELOPPEMENT : 2. CONSULTATION

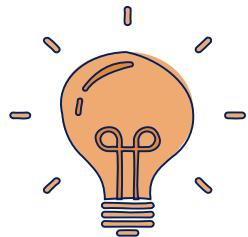


## ► L'IDÉATION (20 MIN)

**Objectif :** aider le client en lui donnant de nouvelles façons d'envisager ses pratiques et sa problématique.

### Les consultants

Partagent leurs idées, réflexions, suggestions, expériences pour aider la cliente.



### Le client

Ecoute activement sans interrompre. Fais préciser au besoin.



### Le facilitateur

Stimule les échanges, résume, reformule, veille au respect des règles.



# CO-DÉVELOPPEMENT : 3. SYNTHÈSE

Action 1  
Action 2  
...

## ► PLAN D'ACTION (5 MIN)

Objectif : dégager des pistes d'action concrètes et réalisables à court terme.

### Le client

Sélectionne ce qu'il retient et formule un plan d'action à court terme.

### Les consultants

Aident à confirmer le choix et préciser le plan d'action.

### Le facilitateur

Stimule les échanges, résume, reformule, veille au respect des règles.

Action 1  
Action 2  
...



# CO-DÉVELOPPEMENT : 3. SYNTHÈSE

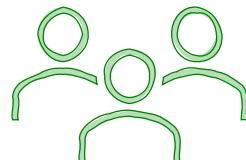
Action 1  
Action 2  
...

## ► APPRENTISSAGE (5 MIN)

Objectif : apprécier et évaluer l'atelier. Echanger sur l'apprentissage que chacun en retire.

### Le client et les consultants

Décrivent leurs apprentissages utilisables dans leurs propres pratiques.



### Le facilitateur

Invite chacune à illustrer son apprentissage. Veille au respect des timing. Célèbre l'atelier.



# CAPITALISATION GROUPE 1

Structure du client : RATP

Nom de la facilitatrice : Clotilde CHAMPETIER (ORÉE)

Nom du rapporteur : Nathalie JARROSZ/Bénédicte REYNAERT

## ► ENTAMER UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le contrat énoncé :

Le plan d'action, en quelques points clés :

L'apprentissage de chacun, en une phrase :

# CAPITALISATION GROUPE 2

Structure du client : Artelia  
Nom du facilitateur : Élodie MACÉ/Laëtitia DELAUBE

## ► SUSCITER L'ENGAGEMENT AUPRÈS DES MÉTIERS DE LA DÉCONSTRUCTION

Le contrat énoncé :

Le plan d'action, en quelques points clés :

L'apprentissage de chacun, en une phrase :

# CAPITALISATION GROUPE 3

Structure du client : Cyclelife Digital Solutions (Groupe EDF)  
Nom de la facilitatrice : Mathilde DESVIGNES (ORÉE)

## ► CLARIFIER LES COMPÉTENCES UTILES EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LE CHANTIER

Le contrat énoncé :

Le plan d'action, en quelques points clés :

L'apprentissage de chacun, en une phrase :

# CAPITALISATION GROUPE 4

Structure du client : SNCF Réseau  
Nom de la facilitatrice : Juliette ALLIONE (ORÉE)

## ► FAIRE CORRESPONDRE PLANNINGS DE CONSTRUCTION ET DE DÉCONSTRUCTION

Le contrat énoncé :

Le plan d'action, en quelques points clés :

L'apprentissage de chacun, en une phrase :

# PAUSE



# **PROJET DE GUIDE DE DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE**

## **► PRÉSENTATION DU PROJET**

**Luc ARDELLIER**

**Directeur Général – Cyclelife Digital Solutions (Groupe EDF)**

# **PROJET DE GUIDE DE DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE**

## **► QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION**

**Camille GOLHEN**

**Ingénieure Recherche et Expertise (CSTB)**

# Economie circulaire

23/03/2021

Pistes de réflexion autour de la déconstruction  
sélective



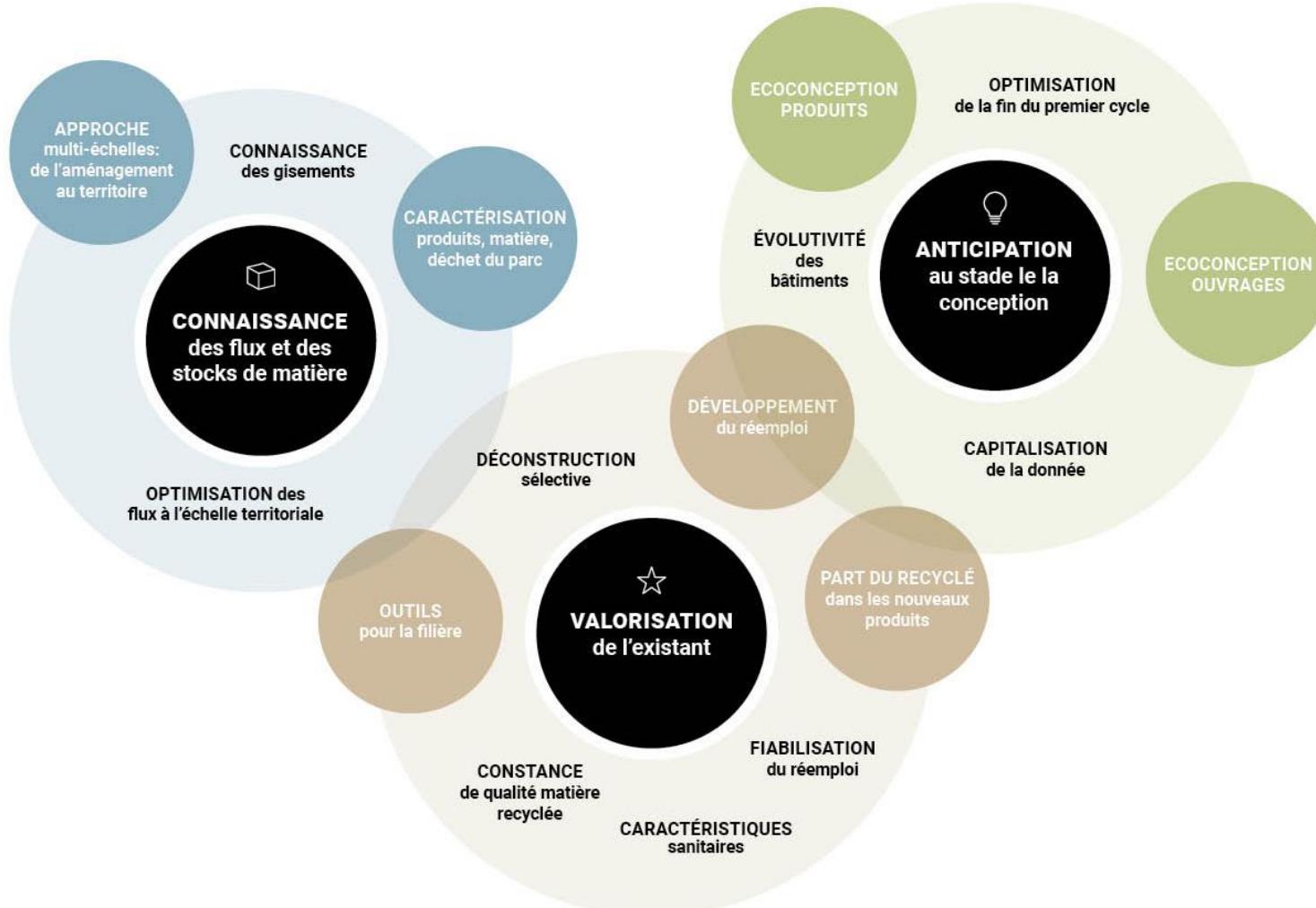
## I. Introduction

- Feuille de route du CSTB
- Contexte réglementaire

## II. Pistes de réflexion autour de la déconstruction sélective

# I. Introduction

## La feuille de route du CSTB



## I. Introduction

### Contexte réglementaire

#### EXIGENCES SUR LA VALORISATION DE LA MATIERE CONSTITUTIVE DES BATIMENTS EXISTANTS

Diagnostic Produits,  
Matériaux, Déchets

Filière REP pour les  
déchets du bâtiment

#### EXIGENCES SUR L'ECOCONCEPTION

RE 2020 et  
impact GES des  
produits de  
construction

Filière REP  
éco-modulation  
des  
contributions

Loi ELAN  
Réduire la  
consommation de  
ressources  
Matières renouvelables  
Matières recyclées

Commande  
publique

Intégration de  
l'économie  
circulaire dans  
les labels sur les  
ouvrages

## I. Introduction

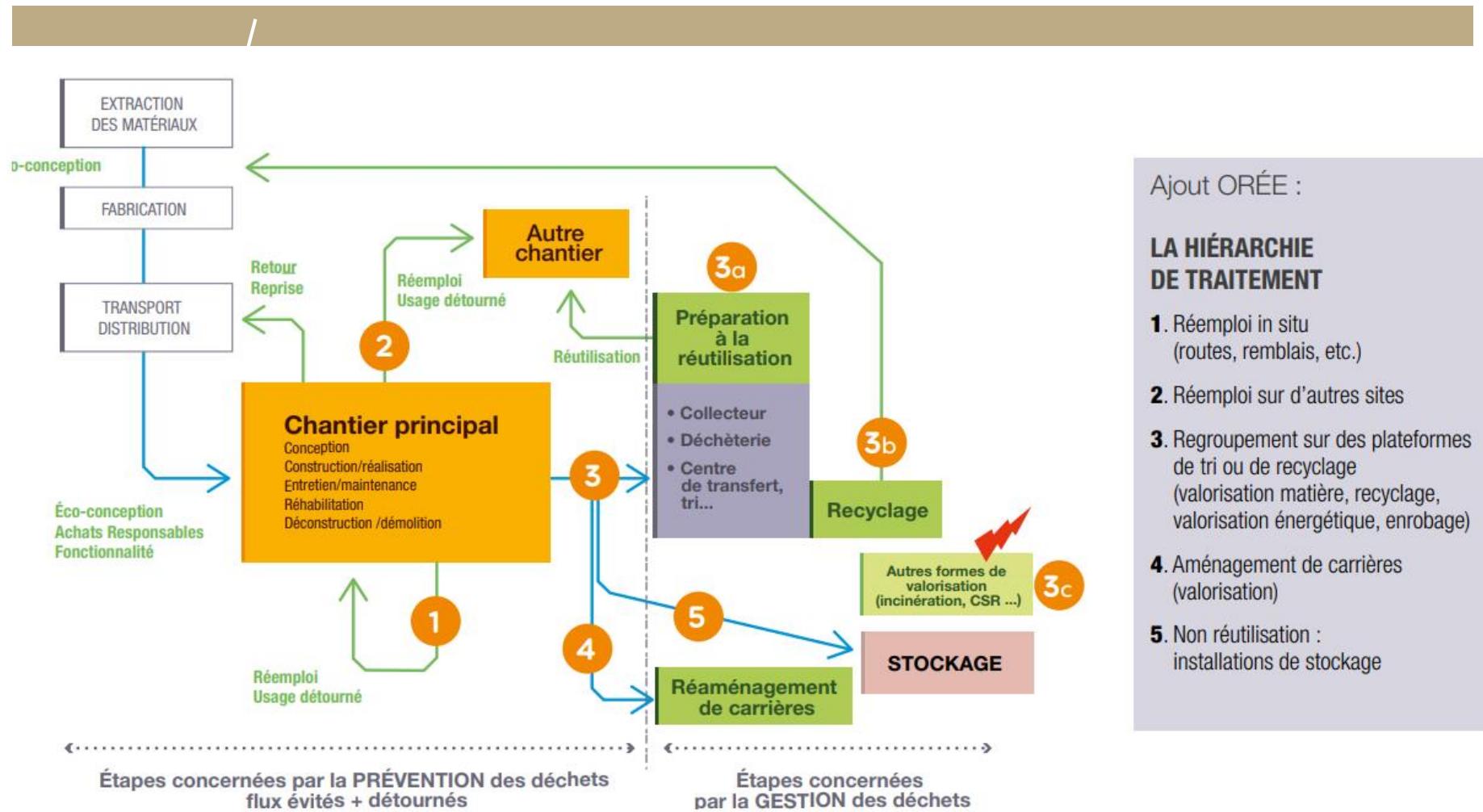
- Feuille de route du CSTB
- Contexte réglementaire

## II. Pistes de réflexion autour de la déconstruction sélective

## II. Pistes de réflexion autour de la déconstruction sélective

Passer d'une logique de démolition à une logique de déconstruction sélective

**Objectif** : optimiser la **valorisation** des produits, matériaux et équipements du bâtiment existant



La prévention et la gestion des déchets *Source : ADEME<sup>16</sup>*

Ajout ORÉE : LA HIÉRARCHIE DE TRAITEMENT

1. Réemploi in situ (routes, remblais, etc.)
2. Réemploi sur d'autres sites
3. Regroupement sur des plateformes de tri ou de recyclage (valorisation matière, recyclage, valorisation énergétique, enrobage)
4. Aménagement de carrières (valorisation)
5. Non réutilisation : installations de stockage

Ajout ORÉE :

### LA HIÉRARCHIE DE TRAITEMENT

1. Réemploi in situ (routes, remblais, etc.)
2. Réemploi sur d'autres sites
3. Regroupement sur des plateformes de tri ou de recyclage (valorisation matière, recyclage, valorisation énergétique, enrobage)
4. Aménagement de carrières (valorisation)
5. Non réutilisation : installations de stockage

## II. Pistes de réflexion autour de la déconstruction sélective

### Pistes de réflexion :

- Importance **d'anticiper** et de commencer à traiter le sujet très en amont du projet
- Travailler aux **différentes phases d'un projet** (avant, pendant et après les travaux...)
- Importance d'avoir une **connaissance précise** :
  - En amont : des PMD (produits, matériaux et déchets) du site, de leurs états, de leurs quantités et de leurs potentiels de valorisation;
  - En aval : devenir de ces PMD
- Travailler sur les **rôles et compétences des acteurs** (MOA / MOE / diagnostiqueurs / entreprises)
- Définir des critères afin **d'évaluer l'atteinte de l'objectif**. *Par exemple : critères sur les PM réemployés, sur les taux de valorisation, sur l'impact carbone de l'opération, indicateurs volet social...*



**CSTB**  
*le futur en construction*

# 1/ AU SENS LARGE, SUR LA DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE :

## 1. Problématiques soulevées

Comment convaincre et sensibiliser les acteurs du secteur ? + 4

Volet technique : Comment garantir la performance des opérations (potentiel de démontabilité, dépose soignée, ...)? + 2

Volet économique : Comment parer le frein économique ? Quel est l'intérêt financier ? + 3

Volet juridique : assurances

Comment organiser les plannings : conception et chantier ?

## 2. Besoins et attentes identifiés

Réaliser un benchmark et une compilation de l'existant afin d'identifier les manques ou points à améliorer + 2

Former les entreprises de travaux et les apprentis

Renseigner les différentes filières pour la déconstruction sélective

Fournir un accès simple à l'information

Mettre en avant les enjeux et intérêts de la déconstruction sélective

Documentation : guide, fiches méthodologiques sur la déconstruction sélective, fiches en fonction des REX

## 2/ QUELLES THÉMATIQUES VOUS SEMBLERAIENT IMPORTANTES À TRAITER DANS CE CADRE ?

Assurantiel

+ 2

Susciter l'implication de la MOA (cadrer ses attentes et objectifs en termes d'économie circulaire) et sensibiliser les autres acteurs

+ 2

Temps de dépose estimé (évaluation du coût)

Les bonnes pratiques chantier

Étude technico-économique de la déconstruction sélective manuelle vs automatisée

Les familles de produits les plus simples à déposer dans un 1er temps

Méthodes d'évaluation d'indicateurs (CO2 sauvé, épuisement des ressources)

Modèle économique de la déconstruction (identifier le levier financier)

+ 2

Gestion du timing

+ 2

### 3/ AUX DIFFÉRENTES PHASES DE L'OPÉRATION (AVANT CHANTIER, PENDANT LE CHANTIER, CAPITALISATION APRÈS CHANTIER), QUELS SERAIENT :

#### 1. Vos problématiques

Montage des marchés de travaux (ex : doit-on séparer la dépose sélective du curage ?)

Gestion du planning

+ 2

Logistique  
(ex : modalités de stockage ?) (pdt.) + 2

Démarches de contractualisation ? (av.)

Comment faire adhérer à la démarche ? (av.)

Comment assurer la traçabilité des ouvrages ? (av. et ap.)

#### 1. Vos besoins/attentes

Formations / ateliers de sensibilisation (présentation de démonstrateurs / projets pilotes / cas d'étude)

Fiches types pour proposer des objectifs précis à mettre dans des marchés (moyens & résultats)

Traiter les sujets de repos et pas seulement de dépose

## **4/ EN LIEN AVEC LES RÔLES DES ACTEURS (MOA, MOE, Diagnostiqueurs, Entreprise) ET LEURS COMPÉTENCES EN DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE, QUELS SERAIENT :**

### **1. Vos problématiques**

Comment susciter et s'assurer de l'engagement des MOA ?

Quelles sont les connaissances des entreprises ?

Rôle du diagnostiqueur multi-compétences : difficile de trouver des profils avec une expérience multi-métiers

La transition de démolisseurs à déconstructeurs n'est pas encore une réalité

### **2. Vos besoins/attentes**

Pour les entreprises qui ont des solutions : catalogue, annuaire

Informations sur les matériaux disponibles

# PROJET DE GUIDE DE DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE

5. Quels formats vous semblent les plus utiles pour ce guide (besoin de connaissances, outils, fiches par acteurs et/ou par phase, retours d'expériences) ?

+ 4

Formats courts (2-3 pages, type fiche)

+ 3

Vidéos

MOOC

Site ou plateforme dédiée

+ 3

REX techniques et économiques

+ 2

Fiches retours d'expériences de projets pilotes par thématiques

+ 3

Fiches types (dépose sélective selon les matériaux, **repose**, ...)

# TOUS À VOS AGENDAS !

- ▶ **1<sup>ER</sup> AVRIL 2021 (9H30-12H)** : Groupe de Travail Comptabilité Intégrée  
Sur la méthode SeMA
- ▶ **12 AVRIL 2021 (10H00-12H00)** : Matinale Avocats  
Loi économie circulaire et matériaux issus de la déconstruction
- ▶ **22 AVRIL 2021 (9H00-12H30)** : Club Métiers Valorisation des Mousses et Textiles
- ▶ **4 MAI 2021 (9H00-12H30)** : Groupe de Travail Reporting RSE  
Séance 3 : Constitution et rôle du comité de mission : quelle gouvernance de la société à mission ?

# ACCÈS ESPACE MEMBRES CLUB MÉTIERS

## DÉCONSTRUCTION

- Espace membre du Club : <http://www.oree.org/recyclage-valorisation/clubs-metiers.html> → Économie Circulaire → Clubs Métiers
- Se connecter avec les mêmes codes que l'espace adhérent du site ORÉE (sous réserve d'adhésion à ORÉE et de signature de la charte)
- Codes strictement personnels
- Me contacter en cas de perte de codes

Clotilde CHAMPETIER

Responsable Économie Circulaire

[champetier@oree.org](mailto:champetier@oree.org) – 01 48 24 31 39

# MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !